

Normes de présentation des articles dans la RIMEA

La première page doit comporter les indications suivantes : (1) le titre en français et en anglais ; (2) le(s) nom(s), prénom(s) suivis de la qualité, de l'adresse et de l'institution de rattachement (université ou école) du (des) auteur(s) ; (3) un résumé en français et en anglais de 150 mots au maximum, suivis respectivement de trois à cinq mots clés et de la classification JEL.

Les articles dactylographiés en interligne 1,5, times new roman, comprendront entre 6000 et 12000 mots, soit 10 à 18 pages de la revue, y compris la bibliographie (annexes non comprises), marges 2,5. Un saut de marge au début de chaque paragraphe est obligatoire. La numérotation des sections débute à partir de la revue de la littérature. L'introduction et la conclusion ne portent pas de numéro. Les articles proposés ne doivent pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure dans une autre revue, dans un ouvrage collectif ou via un autre support. Les pages, tableaux, figures et graphiques seront numérotés. Les tableaux, figures sont numérotés dans leur ordre d'apparition (Tableau 1..., Figure 1...). Leur origine (source, date de publication) doit être mentionnée par une note située en dessous du tableau ou de la figure. Les graphiques doivent être lisibles et facilement interprétables. Les graphiques, figures et tableaux doivent être centrés. La hiérarchie d'intertitre sera constituée selon le système « à étage » (1., 1.1., 1.1.1.) avec au plus trois niveaux.

Dans le texte, les références avec un seul Nom Avom (2014), (.....). Pour les références ayant plus de deux auteurs, indiquer le premier auteur suivi de la mention « et al » en italique. Ex. Tikire *et al.* (2014) (.....). Pour les références citées entre parenthèses, mettre les noms sans prénoms suivi de la virgule suivi de l'année de publication, suivi du point-virgule, suivi du nom du second auteur, de l'année. Exemple : (Avom, 2018 ; Takoudjou et Nzongang, 2000 ; Bimeme et Song, 2019) (.....) ou (Song et al., 2018)

La bibliographie doit être classée par ordre alphabétique et doit respecter les normes suivantes:

Pour les articles des revues : Nom des auteurs incluant l'initiale de leur prénom, suivie de l'année de la publication, du titre de l'article, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et du numéro des pages. Ex : Feudjo J. (2014), Le paradoxe de l'endettement des PME au Cameroun, *Revue Internationale PME*, vol.15, N°1, 3-19¹. Dans la bibliographie, si la référence a plusieurs auteurs, on écrit le nom de l'auteur suivi de l'abréviation du prénom, suivi de « et », suivi du

¹ Il faut bien noter qu'il n'y a pas de guillemets qui encadrent les titres des articles.

nom du second auteur suivi de l'abréviation du prénom. Exemple : Feudjo J. et Mfouapon G. (2014), La gouvernance des SA dans l'espace OHADA,

Pour les Ouvrages: liste des auteurs incluant l'initiale de leur prénom, suivie de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société éditrice. Ex : Mercier S. (1999), *L'éthique dans les entreprises*, Paris, La Découverte².

Pour les articles dans les ouvrages: liste des auteurs incluant l'initiale de leur prénom, suivie de l'année de la publication, du titre du chapitre, du titre du livre en italique, de l'initiale du prénom et du nom du ou des coordinateurs (editor (s) en anglais) précédé de « in », du lieu de la publication, du nom de la maison d'édition et du numéro des pages. Ex : Mfouapon G. et Feudjo J. (2016), La gouvernance des sociétés anonymes dans l'espace OHADA: entre pratiques séculaires et exigences règlementaires, in F. Zogning (coord.), *investissement, financement et normalisation comptable dans l'espace OHADA*, Ottawa, Parmitech, Canada, 251-265 .

Pour les thèses, Exemple : Nzongang J. (2014), L'efficience des Microfinances du réseau MC2 au Cameroun, Thèse de Doctorat/Ph.D en sciences de gestion, Université de Dschang.

Pour les références ayant plus de deux auteurs, indiquer les noms des auteurs suivis de la première lettre en majuscule du prénom, suivi des noms des autres auteurs Ex. Tikire O., Him A., Adams S. (2014), Délai de publication des états financiers annuel dans les PME de l'espace OHADA, *Revue Finance Contrôle Stratégie*, Vol.4, N°8, 44-63.

Tout article publié vaudra à chacun de ses auteurs un exemplaire du numéro de la revue dans lequel l'article aura paru. Les contributions, sous forme de fichier Word, doivent être envoyées par courrier électronique exclusivement au secrétariat de rédaction. Les droits de propriété des articles publiés dans la RIMEA appartiennent à la FSEG de l'Université de Dschang.

Pour les adresses mails. Prière d'envoyer vos projets d'articles à ongoema@yahoo.fr avec copie à paningaye@yahoo.fr et jrfeudjodem@yahoo.fr

² Le nombre de pages n'est pas à signaler.